

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Droits des femmes au Gabon : les actions menées par le gouvernement

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

MÊME si des inégalités restent encore perceptibles dans la promotion des droits des femmes au Gabon, force est de reconnaître que de nombreux progrès ont été accomplis. Le gouvernement s'emploie à mener des actions et à déployer des activités visant à améliorer leur position dans la société gabonaise tant au niveau juridique, éducatif, sanitaire, économique que politique. Cela va de la protection des droits de la gent féminine à la lutte contre les violences, en passant par son autonomisation. Parmi les nombreuses actions menées, on pourrait citer la promulgation de la loi n° 002/2015 du 25 juin 2015 qui modifie et abroge certaines dispositions de la loi n° 19/89 du 30 décembre 1999 portant adoption de la deuxième partie du Code civil relative aux successions. Celle-ci installe la veuve

dans la plénitude de ses droits en lui conférant une place de choix lors du conseil successoral qui remplace désormais le conseil de famille. Il y a également la promulgation de la loi n° 09/2016 du 5 septembre 2016 instituant un quota d'accès des femmes et des jeunes aux élections politiques et des femmes aux emplois supérieurs de l'État. Ainsi que la loi n° 10/2016 du 5 septembre 2016 relative à la lutte contre le harcèlement sexuel en milieu professionnel. Sans oublier : la mise en place, par le président de la République, le 23 février 2016, du Programme "Égalité des chances" ; la révision de la Constitution dans le cadre de la loi n° 1/2018 du 12 janvier 2018 pour énoncer le principe de la parité entre les hommes et les femmes tant au niveau politique que professionnel ; la validation du Plan d'action national sur la résolution 1325 des Nations unies dénommée "Femme, Paix et Sécurité" ; etc. Dans ce sché-



Photo: J.O

Le gouvernement mène des actions visant à améliorer la position de la femme dans la société.

ma d'actions, la lutte contre les Violences basées sur le genre (VBG) demeure la priorité. Ceci se manifeste par la réalisation de l'enquête nationale sur les VBG (2015) ; l'élaboration et l'adoption de la stratégie na-

tionale d'équité et d'égalité de genres (2019) ; l'élaboration et l'adoption en cours de la loi spécifique sur les violences faites aux femmes (2020) etc. Ce qui fait que dans la réalité, les femmes accèdent de jour en jour à des

postes stratégiques. L'exemple le plus récent est la nomination de Rose Christiane Ossouka Raponda à la tête du gouvernement, après avoir été, entre autres, maire de Libreville et ministre d'État à la Défense nationale.

Le clin d'œil de Lybek



Santé : minimiser l'impact des maladies zoonoses

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Le ministre des Forêts, Lee White, a participé, le 24 septembre dernier, à une table ronde qui a pour thème : "La nature pour la santé et la sécurité : assurer la santé et la sécurité et prévenir les pandémies". La rencontre virtuelle organisée par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) – qui coïncide avec la 75e Assemblée générale des Nations unies, et dans la perspective du Sommet des Nations unies sur la biodiversité, a permis aux différents acteurs engagés dans la préservation de la nature d'élaborer une stratégie globale. Ce, en insistant sur l'approche "un monde, une seule santé", afin de minimiser l'impact global des maladies zoonoses. "Le Gabon s'est fortement investi dans la protection des écosystèmes marin et terrestre avec notamment la création de 9 parcs marins, 11



Photo: DR

Le ministre Lee White lors des échanges.

réserves aquatiques et 13 parcs nationaux. Aujourd'hui, 28 % des divers écosystèmes marins du Gabon sont consacrés à la conservation et 21 % de nos écosystèmes terrestres sont protégés. C'est dans ce cadre que notre pays adhère à l'urgence de préserver 30 % des Terres et 30 % des Océans à l'horizon 2030", a déclaré le ministre gabonais de l'Environnement. Rappelant l'engagement et le leadership du Gabon dans la préservation de la biodiversité. Et Lee White de relever l'engagement du Gabon

à adopter des mesures audacieuses et sans précédent, afin de protéger notre mère nature et notre santé : "Les récentes catastrophes naturelles que nous avons connues et, à présent, la pandémie de Covid-19, sont quelques-uns des signaux de plus en plus alarmants que la nature nous envoie depuis des années. Notre travail est aujourd'hui plus pertinent que jamais, en raison des liens entre la santé humaine et celle des écosystèmes, si nous voulons construire un monde durable".